

DÉCEMBRE 2024

Bulletin Municipal

la Roche-Neuville





Chasse aux œufs – 22 mars

RETOUR EN IMAGES



Repas des aînés – 13 avril



Cérémonie du 8 mai et inauguration de la borne de la 2^{ème} DB – 4 mai



Festivillage – 8 juin



Fête de l'école – 23 juin



Fête de la musique – 6 juillet



Passage de la Colone Leclerc- 8 août



Fête vos Jeux – 1^{er} septembre



Courses cyclistes – 8 septembre



Elections du C.M.E – 8 octobre



Cérémonie du 11 novembre



Marché de Noël - 29 novembre





Édito du Maire

2024, une année marquée par des événements majeurs pour l'avenir de notre commune. L'ouverture de la R.D. 1 et de la voie douce qui relie LOIGNE SUR MAYENNE à CHATEAU-GONTIER SUR MAYENNE, restera sans nul doute, l'événement majeur de l'année. J'en profite pour remercier mon prédécesseur Pierre JEGOUIC et Jean ARTHUIS Président du Conseil Général de l'époque qui, il y a 17 ans avaient eu l'idée de créer cet aménagement de sécurité. Nous mesurons pleinement aujourd'hui, combien cet investissement contribue à l'attractivité de notre commune. J'en profite pour remercier le Conseil Départemental qui a pris l'intégralité de cet investissement à sa charge dans le cadre de son plan routier avec un volet développement des mobilités douces. L'arrivée de la Coutellerie du Maine Anjou dans le bourg de SAINT-SULPICE est un 2^{ème} événement majeur pour notre commune, son implantation vient renforcer l'identité du village tourné vers l'artisanat d'Art. Depuis le début du mandat, tous les commerces à céder ont été repris, preuve que notre commune, reste attrayante. Malheureusement, la boulangerie a dû fermer après une année d'activité insuffisante pour faire face aux charges d'exploitation. Je remercie Cédric du Bar El Sueño d'avoir accepté d'ouvrir un dépôt de pain. Mais, parce qu'il y a un mais, depuis le début du mandat nous avons eu à faire face au C.O.V.I.D. avec toutes ses conséquences en matière d'inflation des charges. Nous avons eu aussi à faire face à la baisse des dotations de l'Etat, à la suppression de la taxe d'habitation compensée par l'Etat seulement sur la base de 2017 et non revalorisée ; à cela s'ajoute pour cette année une baisse de la dotation des droits de mutation de 40%. Parallèlement à cette situation, l'inflation sur 4 ans dépasse les 12%. L'Etat nous impose une revalorisation des salaires ô combien mérité et de nouvelles charges liées à la protection sociale de nos agents sans aucune compensation. Devant cette situation, nous avons dû procéder à une majoration de la taxe foncière, seul et unique levier sur lequel la commune a désormais accès. Comme l'Etat nous l'a annoncé, si nous devons participer au redressement des finances de l'Etat, il y a de fortes chances pour que nous soyons obligés de poursuivre cette revalorisation des taux de taxes foncières. Sachez que chaque ligne budgétaire est rigoureusement suivie. A ce titre je remercie l'ensemble du personnel qui fait preuve d'une grande conscience professionnelle et qui au quotidien, gère au mieux nos charges d'exploitation. Enfin je remercie toutes celles et ceux qui régulièrement ou plus ponctuellement font vivre notre commune au travers des activités proposées, ou qui, tout simplement participent à l'entretien des abords de leurs maisons pour conserver un environnement propre. En 2025, nous aurons le passage du jury « Villages Fleuris » sur nos deux bourgs, nous avons l'ambition de conserver notre niveau. Pour préparer au mieux cette visite, dans un esprit de convivialité, nous avons décidé d'organiser une journée citoyenne sur nos deux villages ; la date sera fixée en fonction de la date de passage du jury.

Suite à l'identification des zones d'accélération de la production des énergies renouvelables par l'Etat, vous avez été informé qu'une étude a été lancée pour l'implantation d'un petit parc éolien sur la commune, plutôt que de laisser faire, le conseil municipal s'est positionné sur le choix d'un développeur **au cas où le projet verrait le jour**. La préférence a été donnée à un développeur partenaire de la S.E.M. (Société Energie Mayenne) également partenaire des communes afin de s'inscrire dans un projet citoyen dans lequel chacune et chacun pourra s'impliquer et investir.

Christophe DELOGÉ, maire délégué de SAINT-SULPICE se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2024.

Nous serons heureux de vous accueillir à nos deux cérémonies des vœux, à Loigné sur Mayenne le samedi 4 janvier à 18H30 et à Saint-Sulpice le vendredi 10 janvier à 19H

Jean-Paul FORVEILLE
Maire de LA ROCHE-NEUVILLE



VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal d'Enfants **p.5**
Rétrospectives 2024 **p.6 à 7**
Projets 2025 **p.8**
Actualités **p.9**
Informations pratiques **p.10 et 11**
Tarifs salle des fêtes **p.12**
Urbanisme **p. 13 & 14**
Civisme **p.15**

ENFANCE ET JEUNESSE

Ecoles - Rentrée 2024 **p.16-17**
ALSH été 2024 **p.18**
Mercredis-petites vacances **p.19**
Dates d'ouverture ALSH **p.19**

VIE ASSOCIATIVE

Asso. des Parents d'Elèves **p.20**
Club de l'Amitié **p.21**
Athlétic Laigné Loigné **p.22**
Tennis de Table **p.22**
Papote & Création **p.23**
A.G.L.R.N **p.23**
Comité des Fêtes **p.24**
Focus **p.24**
Doug Music **p.24**
Run & Sens **p.25**
Amicale de la musique **p.25**
Polleniz **p.25**

L'INFO COMMUNAUTAIRE **p.26**

CONTACT MAIRIES **p.30**

CALENDRIER 2024 **p.32**

VIE MUNICIPALE

» Conseil Municipal d'Enfants 2024-2025

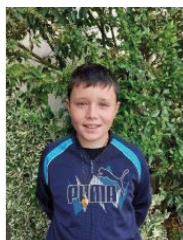


Les jeunes conseillers de l'année 2023-2024 ont pu mener à terme leurs projets. Nous pouvons féliciter ce groupe composé de 4 garçons et 5 filles pour leur motivation et leur implication. Ils peuvent être fiers de leurs projets accomplis.

Les enfants ont clôturé leur mandat avec la formation aux gestes qui sauvent et la visite de la caserne de pompiers de Château-Gontier.



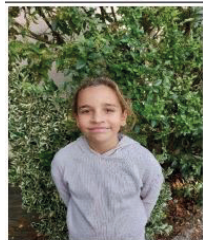
Sacha BEAUGEARD



Nolan BUSSON



Juline CHAUDET



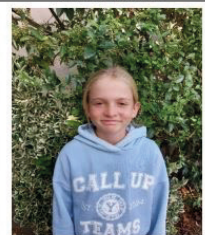
Gaby DAULAY



Mathis DELEPINE



Méline DREUX



Louise LE MOULLEC



Lucas LEGRAND



Eloane RENAULT

Le mardi 8 octobre 2024, un nouveau conseil municipal d'enfants a été installé et 9 nouveaux conseillers ont été élus.

Lucas LEGRAND a été élu maire du conseil municipal des enfants. Il est assisté de Gaby DAULAY et de Sacha BEAUGEARD.

Nolan BUSSON, Juline CHAUDET, Mathis DELEPINE, Méline DREUX, Eloane RENAULT et Louise LE MOULLEC viennent compléter cette nouvelle équipe.

Nous pouvons compter sur leur spontanéité, leur enthousiasme et leur créativité pour mener de beaux projets sur notre commune.



➤ Rétrospective 2024

➤ 3^{ème} édition de la Journée « Fête vos Jeux »



Le dimanche 1er septembre, s'est tenue la troisième édition de la journée Fête vos jeux. Des nouveautés et une surprise attendaient les Rocheneuvillois et Rocheneuvilloises ayant répondu présents. Après une boisson chaude et la brioche offerte par la nouvelle association Run & sens, les marcheurs, coureurs et cyclistes se sont élancés du bourg de Saint-Sulpice pour rejoindre celui de Loigné-sur-Mayenne. Le midi plus de 100 personnes ont partagé l'apéritif, servi par les artisans et commerçants du village, et le pique-nique sur l'espace de loisirs de la mare. L'après-midi était placé sous le signe de la convivialité et du jeu : lecture de kamishibai, exposition sur les ouvrages d'art mayennais, travail du bois, promenade d'alpagas sont venus s'ajouter aux désormais traditionnels jeux de palet, jeux de société, tennis de table virtuel, démonstration de pilates, de gym et jeu de foot. Pour cette dernière édition, année olympique oblige, une invitée surprise s'est jointe à la fête : la torche olympique. Chacun a ainsi pu repartir avec un joli souvenir de cette agréable journée. Un grand merci à tous les bénévoles qui auront encore permis de faire de cette édition un moment convivial et festif.



Mise en service de la coutellerie



Les travaux de rénovation du bâtiment pour la Coutellerie du Maine-Anjou sont enfin terminés. Situé au cœur du village de St-Sulpice, l'ancienne longère devient le nouveau lieu de fabrication d'Antoine Fauchoux qui souhaitait développer et faire partager son activité de Coutelier. L'accueil des stages et la boutique restent à l'Ecluse de Neuville.

Distributrices de baguettes



Le boulanger de Loigné alimente 2 distributrices de baguettes.

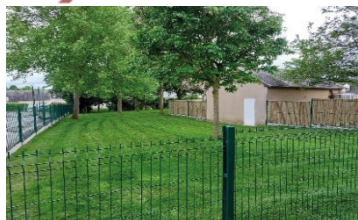
A Loigné sur Mayenne, la distributrice est alimentée les après-midis aux heures de fermeture de la boulangerie.

Celle installée à St-Sulpice, auprès de l'abri-bus est alimentée 24h/24.

Ecluse de Neuville

L'étude réalisée en commun avec la commune de Fromentières pour prévoir l'implantation d'un bac à Neuville dans le but de rejoindre Saint-Germain de L'Hommel a mis en évidence l'impossibilité d'implanter un bac autonome pour des raisons techniques. L'implantation d'un bac piloté reste possible : cela pourra donc servir à un porteur de projet touristique privé qui souhaiterait animer les deux rives à cet endroit.

Végétalisation de la cour de l'école



Depuis le mois de mai dernier, les enfants peuvent désormais profiter d'espaces verts à l'école.

Ce projet a été mené en lien avec l'association des parents d'élèves du RPI Loigné-Marigné-Peuton.

Végétalisation des cimetières

Depuis le début des années 2000, un corpus de lois et règlements a progressivement restreint et encadré l'utilisation des pesticides. Aujourd'hui, face aux enjeux de santé publique et d'environnement, la volonté politique a durci la réglementation. Depuis le 1er janvier 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite dans les lieux publics (espaces verts, voiries, forêts, chemins de promenade, abords



des bâtiments publics, etc.). En date du 1er janvier 2019, la réglementation interdit la détention de pesticides par les particuliers. Parallèlement, en France, la végétalisation des cimetières se généralise. Ainsi, afin de faciliter l'entretien des cimetières par nos agents techniques, la commune a donc opté pour la végétalisation des cimetières de Loigné sur Mayenne et Saint-Sulpice.

Mise en service de la voie douce



La R.D.1 fermée pour travaux depuis le mois d'avril est désormais ouverte à la circulation depuis le 11 novembre. La route a été élargie pour assurer une meilleure sécurité aux automobilistes. Par ailleurs, une voie douce a également vu le jour, séparée de la route par un terre-plein central permettant de relier Loigné sur Mayenne à Château-Gontier en toute sécurité.

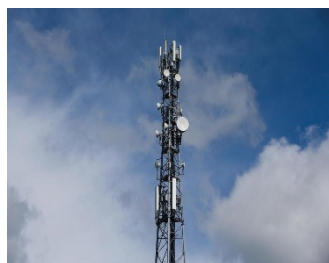
Acquisition d'un nouveau camion

La commune a doté son service technique d'un nouveau véhicule utilitaire pourvu d'une benne et répondant aux normes de sécurité, en remplacement de l'ancien, devenu vétuste et non conforme.



Projets 2025

Installation d'une antenne de réseau téléphonique



Le projet d'installation d'une antenne de téléphonie mobile est à l'étude afin de permettre aux Rocheneuvillois de disposer d'un réseau de qualité sur notre

territoire jusqu'alors mal couvert et ainsi de permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux.

Une étude sur l'exposition aux ondes émises par cette installation sera réalisée avant et après son implantation.

Projet éolien



Des études concernant le projet de parc éolien du Bois des Rouillères codéveloppé avec la Société Énergie Mayenne et Énergie Partagée Investissement seront réalisées pour permettre d'évaluer l'avenir du projet.

En effet, à l'heure d'aujourd'hui, rien n'est encore définitif, hormis le besoin d'effectuer ces études en lien direct avec le respect des riverains, de la faune et de la flore.

Le 17 octobre dernier, une permanence publique était organisée de 10h à 20h afin de recueillir les questionnements des habitants.

Une réunion publique sera à nouveau programmée au 1^{er} semestre 2025.

Autres projets

- Travaux pour régler les problèmes hydrauliques en cas de fortes précipitations à Loigné sur Mayenne
- Travaux de réfection de la voirie communale.
- Travaux de finition du lotissement du Stade
- Création d'un verger partagé à la Davière

Boulodrome et Club House



Poursuite de la construction du boulodrome en lieu et place des terrains de boules bretonnes avec l'implantation d'un club house mutualisé.

Mise en place d'un plateau et aire de jeux

L'implantation du plateau en entrée de bourg sur la RD1 en venant de Quelaines ainsi que la création d'une aire de jeux pour enfants au lotissement de La Pièce-Martin seront réalisés en fonction du rythme de vente des parcelles.

Sécurisation du parking de Neuville



Tout ou partie des travaux seront réalisés en fonction des subventions accordées

Réflexion sur l'aménagement EST du bourg de St-Sulpice.

L'étude du C.A.U.E « Cabinet d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement » devra être actualisée en raison de l'espace-temps entre le début de l'étude et la réalisation des travaux.

Implantation d'une centrale photovoltaïque

L'implantation de cette centrale sur une partie de l'ancienne décharge de Saint-Sulpice reste d'actualité ! Elle est soumise à la validation d'un futur programme d'un ensemble de centrales photovoltaïques de Territoire d'Énergie Mayenne réparties sur plusieurs communes.

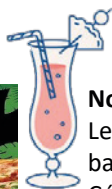
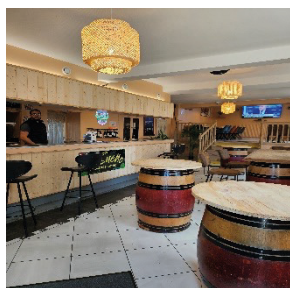
Création d'une journée citoyenne

Le projet de cette journée est de permettre à chaque habitant volontaire de devenir acteur de sa commune en prenant part à des réalisations concrètes. La Journée citoyenne permet ainsi d'**impliquer chacun dans une citoyenneté active, mais aussi de favoriser la rencontre, la mixité et de renforcer les liens (ex : jardinage, entretien des cimetières ...)**. La date vous sera communiquée ultérieurement via l'application intramuros et le site internet de la commune.



Actualités

Bar à Tapas



Nouvelle ambiance à Loigné-sur-Mayenne !

Le "Café des sports" a laissé place à **El Sueño**, un bar à tapas ouvert depuis le 3 septembre par Cédric ORY et Nidia ATALORA.

Plongez dans l'atmosphère chaleureuse de l'Amérique du Sud et de l'Espagne avec cocktails, planches apéros ou la traditionnelle tortilla. Parfait pour un moment convivial entre amis ou en famille !



En bref, une escapade ensoleillée à deux pas de chez vous !

El Sueño est ouvert le mardi, le mercredi et le jeudi de 8 h à 13 h et de 17 h à 22 h, le vendredi de 8 h à 13 h et de 17 h à minuit, le samedi de 8 h à 13 h et de 17 h à 1 h et le dimanche de 10 h à 13 h et de 18 h à 21 h. Tél. 02 53 94 99 08.

Institut de beauté et ongles



En lieu et place de l'atelier Caramiel, vous trouverez désormais un nouvel institut de beauté ouvert depuis le 6 novembre dernier !

Avec deux collaboratrices dévouées, cet institut de beauté offrira une gamme complète de soins allant de l'épilation, du maquillage, du soin du visage au soin du corps en passant par la beauté des mains. Accueil chaleureux et convivial garanti !

L'institut sera ouvert selon les horaires suivants :

- ❖ Pour la partie esthétique : lundi 14h-18h, mardi & mercredi à domicile, jeudi & vendredi : 9h30-18h et samedi : 9h-12h.
- ❖ Pour l'onglerie : du lundi au vendredi : 9h30-18h et le samedi : 9h-12h

Contact :

-**Vicky MIGNON**, esthéticienne : 06.67.10.30.09
 -**Thaïs LUCE**, prothésiste onguilaire : 07.68.03.79.20
 1 bis rue de la Roche du Maine, Loigné sur Mayenne



Informations pratiques



Avis aux nouveaux résidents

Pour des raisons administratives et pratiques, il est demandé aux nouveaux résidents sur la commune de se présenter à la mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille.

Recensement citoyen à 16 ans !

L'attestation de recensement est **OBLIGATOIRE** pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser **dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3ème mois suivant**.

Ils se présentent à la Mairie de domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents.

A l'issue de cette démarche, le maire remet une attestation de recensement qui doit être conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).



Un recensement tardif : c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non-inscription automatique sur les listes électorales.



Défibrillateurs



Trois défibrillateurs sont installés : l'un à l'entrée de la salle du Mille-Clubs et l'autre à l'entrée des toilettes publiques du centre bourg de Loigné sur Mayenne. Le défibrillateur de Saint-Sulpice se trouve à l'extérieur de la salle des fêtes, près du P'tit Bar.

Ils peuvent être utilisés en cas d'arrêt cardiaque.



Cartes nationales d'identité

L'accueil des demandes de cartes nationales d'identité se fait désormais dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil tout comme les demandes de passeports biométriques.

Pour le Sud-Mayenne, 5 communes sont équipées : **Craon, Meslay-du-Maine et Château-Gontier sur Mayenne, Cossé le Vivien et Renazé**. Par conséquent, pour être en mesure de faire face à cette nouvelle mission et afin d'accueillir au mieux les usagers dans les meilleures conditions, il a été décidé par la ville de Château-Gontier sur Mayenne de mettre en place des rendez-vous pour les personnes sollicitant la délivrance de cartes d'identité et de passeports.



Les créneaux sont fixés de la manière suivante :

Les lundis, jeudis et samedis matin de 8H30 -11H45.

Les mercredis et vendredis après-midi de 13H30 à 17H45.

Attention aux délais...Pensez à anticiper !

Le saviez-vous?

La nouvelle carte d'identité (format carte bancaire) est valable 10 ans.



Permis de conduire / carte grise

Vos démarches sont simplifiées et aujourd'hui, vous pouvez désormais effectuer vos demandes en ligne via le site internet: <https://ants.gouv.fr>



Besoin d'une assistante maternelle ?

Vous pouvez venir en mairie pour nous demander la liste sinon connectez-vous sur le site du Conseil départemental : www.assistantsmaternels53.fr

Bibliothèque municipale

Notre bibliothèque fait partie du réseau de la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier. A ce titre, vous pouvez réserver des ouvrages de la médiathèque et de la BDM par l'intermédiaire de notre bibliothèque. Un poste informatique est également à disposition du public.



L'inscription est gratuite. Vous pouvez emprunter jusqu'à 3 ouvrages par adhérent adulte et 6 par adhérent enfant pour une durée d'un mois.

✓ Loigné sur Mayenne



Les bénévoles de la bibliothèque seront ravis de vous accueillir :

- Tous les mercredis de 16h30 à 18h30
- Tous les samedis de 10h à 12h

Vous y trouverez environ **3500** livres de toutes catégories « enfants » et « adultes », des DVD ainsi que différentes expositions et dédicaces.

Les bénévoles se relaient pour vous accueillir et essayer de satisfaire au mieux vos envies de lecture.

Un créneau horaire est réservé aux MAM (Maisons des assistantes maternelles) le premier lundi de chaque mois de 10h30 à 11h00.

Les bénévoles : Anick, Anne, Elisabeth, Florence, Ghislaine, Jacqueline, Lucie, Nicole, Sylvie et Catherine.

✓ Saint-Sulpice

Depuis le mois d'avril 2024, la bibliothèque de Saint-Sulpice ne propose plus de permanences ni de prêts de livres, faute de lecteurs. Mis en place en 2011, ce point lecture a sans doute été victime de la concurrence avec la Médiathèque de Château-Gontier-sur-Mayenne. De moins en moins nombreux, les bénévoles ont décidé d'interrompre les permanences, de conserver les livres sur place dans un premier temps, et de mettre en service une seconde boîte à livres dans le bourg de Saint-Sulpice. Cette boîte à livres sera placée sous l'abri-bus, à proximité de la distributrice de baguettes.

Etat civil

(juillet à décembre 2024)

11



Les Naissances



20/07/2024 – Emmy JAGUELIN
25/07/2024 – Cloé GUILLARD
12/08/2024 – Martin CORMIER
30/08/2024 – Gabriel MUSEUX MICHEL
16/09/2024 – Eden SALMON
16/11/2024 – Octavia LANDAIS

Les Mariages



27/07/2024 : CHARLES Jimmy & GOUGET Emilie
26/08/2024 : THIBAUT Christophe & OKOMO NDOUTOUMOU Roselyne

Les Décès



11/08/2024 : CHEREAU Roger
23/09/2024 : BOUVET Léandre
23/11/2024 : SAUVAGE Jean-Yves



Contact paroisse St Jean-Bosco :

02.43.26.35.52

paroisse-st-jean-bosco@wanadoo.fr



Aides sociales

La commune de La Roche-Neuville met à disposition différentes aides sociales pour ses administrés :

- Le dispositif « argent de poche » crée une opportunité pour les jeunes Rocheneuvillois de 16 à 18 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité (1/2 journée soient 3 heures) à l'occasion des congés scolaires en contrepartie d'une rétribution de 15€.
- Le dispositif « Pass'Citoyen » permet à tous les jeunes entre 16 et 20 ans domiciliés sur la commune de La Roche-Neuville de se voir attribuer une aide de 180€ pour financer leur permis B en contrepartie d'une mission citoyenne de 20h.
- Aides pour les vélos à Assistance Electrique sous conditions de revenus.

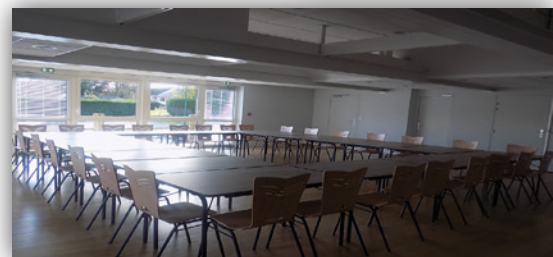
N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune afin d'obtenir plus d'informations, vous pourrez également télécharger les dossiers d'inscription pour l'année 2025.

Tarifs 2025 du Mille-Clubs – Loigné sur Mayenne

Mille-Clubs	Coût de location	
	Commune	Hors Commune
Salle		
❖ Vin d'honneur	93.00€	126.00€
❖ Journée <u>et</u> soirée	167.00€	218.00€
❖ Week-end	208.00€	265.00€
Cuisine		
❖ Toutes manifestations confondues	91.00€	121.00€
Salle Association		
❖ Complément location pour vin d'honneur	63.00€	93.00€
❖ Réunions (formations, conférences...)	63.00€	93.00€
Vaisselle		
❖ Forfait vaisselle/pers	1.00€	1.00€
❖ A l'unité (verres vin honneur...)	0.11€	0.11€
❖ Forfait ménage	114.00€	114.00€
❖ Caution	300.00€	300.00€



Capacité:
119
personnes
assises



Capacité:
60
personnes
assises



Tarifs 2025 salle des fêtes de Saint-Sulpice

Tarifs HIVER Du 01/10 au 30/04	Tarifs 2025 Commune	Tarifs 2025 Hors Commune
Vin d'honneur	40.00€	55.00€
Journée et soirée	110.00€	180.00€
Week-end	137.00€	224.00€
Caution	300.00€	300.00€
Forfait ménage	70.00€	70.00€

Tarifs ÉTÉ Du 01/05 au 30/09	Tarifs 2025 Commune	Tarifs 2025 Hors Commune
Vin d'honneur	40.00€	55.00€
Journée et soirée	85.00€	160.00€
Week-end	105.00€	194.00€
Caution	300.00€	300.00€
Forfait ménage	70.00€	70.00€



Urbanisme

Certification des adresses

Le décret d'application 2023-767 du 11 août 2023 rend obligatoire pour les communes l'inscription de toutes les adresses dans la Base d'Adresse Nationale.

Au-delà de cette obligation réglementaire, la certification des adresses dans cette base présente un intérêt majeur : elle établit une référence unique pour tous les gestionnaires de bases de données d'adresses, tels que La Poste, les fournisseurs de GPS, les services fiscaux, les pompiers ou encore les opérateurs de réseaux.

Nous vous invitons donc à vérifier votre adresse, en particulier si vous résidez en zone rurale (où chaque lieu-dit a reçu un numéro), sur le site officiel de la base adresse nationale à l'adresse suivante : <https://adresse.data.gouv.fr> – onglet Utilisateurs – Consulter les Outils – L'explorateur BAN ou sur le site internet de la commune dans la rubrique actualités.

Les constructions ou les travaux que vous envisagez doivent être conformes aux règles contenues dans le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** de la commune de La Roche-Neuville.

Vous pouvez **CONSULTER** le zonage de votre parcelle en accédant au règlement du PLU sur le site internet de la mairie (rubrique Vie municipale - Urbanisme).

Celui-ci établit un zonage de la commune et fixe les règles de constructibilité de chaque zone.

Rappel des règles d'urbanisme

Certains travaux réalisés sur une construction existante doivent **OBLIGATOIREMENT** faire l'objet d'une Déclaration Préalable de travaux ou d'un Permis de Construire à déposer à la mairie. En voici quelques exemples :

- Abri de jardin,
- Modifications des ouvertures
- Changement de menuiseries
- Ravalement de façade
- Réfection de la toiture
- Pose de fenêtre de toit
- Piscine
- ⚠ Suppression d'une haie protégée

Plan Local d'Urbanisme



Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé par le Conseil Municipal, le 18 avril dernier.

En effet, lors d'un projet d'achat de terrain, ou du dépôt d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable, il est nécessaire de connaître les règles en vigueur. Ces règles d'urbanisme sont des règles et contraintes d'urbanisme et environnementales définies par le P.L.U.

Le Géoportail de l'urbanisme donne accès au zonage détaillé de chaque parcelle cadastrale sur le P.L.U d'une commune. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante :

www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

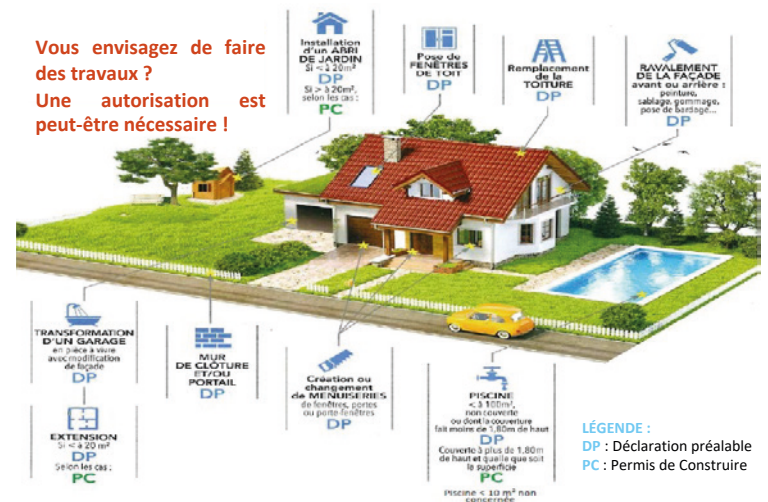
Révision du SCOT

Le Schéma de Cohérence territoriale est un document de planification. Il fixe les grandes orientations du projet de territoire. Il s'agit d'un document stratégique et politique.

Un premier SCOT a été approuvé fin 2019 sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Château-Gontier.

Le Conseil communautaire a décidé de prescrire sa révision lors de sa séance du 6 février 2024. Cette révision a pour but d'intégrer, entre autres, les nouveaux enjeux de transition écologiques et énergétiques, de réduction de consommation d'espace de manière à s'inscrire dans une démarche visant à atteindre le Zéro Artificialisation Nette ou « ZAN » à horizon 2050, ... etc.

Un dossier de concertation spécifique à la révision du SCOT est accessible sur le site internet du Pays : « <https://www.chateaugontier.fr> ».



Attention : ces informations sont données à titre indicatif.

En effet, selon la nature de votre projet, la zone dans laquelle se trouve votre parcelle, la surface de plancher créée etc.... La nature de l'autorisation d'urbanisme à déposer peut être différente que celle indiquée sur ce schéma. Le secrétariat de mairie reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Lotissements de LA ROCHE-NEUVILLE



A Loigné sur Mayenne : Lotissement de la Pièce-Martin



- ❖ Nombreux artisans & Commerçants
- ❖ Ecole & Centre de Loisirs
- ❖ Voie douce entre Loigné et Château-Gontier sur Mayenne
- ❖ Bibliothèque, tissu associatif dynamique, etc...

A Saint-Sulpice :



- ❖ Présence d'Artisans d'Arts
- ❖ Nombreux sentiers de liaison avec le chemin de halage
- ❖ Village 3 fleurs
- ❖ Centre de Loisirs
- ❖ Bar associatif, bibliothèque, tissu associatif dynamique, etc...



Lotissement Grand-Maison :
Reste 1 terrain de 762 m² pour 29 337€HT



Lotissement Espace Ferdinand Barais :
Reste 4 terrains viabilisés de 399 à 488 m²
à partir de 18 000 € TTC

» Civisme

Pour bien vivre ensemble certaines règles doivent être respectées :

LE BRUIT :

Des jours et des heures sont prévus pour les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore : tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, débroussailluses et tout type d'outillage électroportatif et thermique.

Ils ne peuvent se faire qu'aux horaires indiqués ci-dessous :

- ✓ Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- ✓ Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ✓ Dimanche et jours fériés de 10h à 12h



ENTRETIEN :

Afin de faciliter la circulation sur les voies routières et piétonnes et dans un souci de maintenance des réseaux aériens, tout propriétaire est dans l'obligation d'**élaguer régulièrement les arbres, arbustes et haies qui bordent sa propriété.**

La voie publique, en particulier, doit être dégagée de tout empiètement par les végétaux.



L'entretien régulier des trottoirs (désherbage, balayage...) incombe aux riverains au droit de la propriété, conformément au règlement sanitaire départemental en vigueur.

Merci de veiller au bon entretien devant chez vous, cela participe à l'embellissement de La Roche-Neuville.



CIRCULATION :

Je respecte les limitations de vitesse. La vie d'autrui prime sur toutes mes excuses pour aller trop vite en voiture...

Le saviez-vous

Ne pas céder le passage à un piéton est une infraction entraînant la perte de 6 points sur le permis de conduire ainsi qu'une amende de 135 euros.



NOS AMIS LES BÊTES :

Tous les chiens doivent être pourvus d'un procédé permettant l'identification de leur propriétaire (tatouage, plaque gravée ou tout procédé agréé par le ministère de l'agriculture).

Chaque propriétaire doit veiller à ce que son animal ne souille pas la voie publique ou les espaces verts par ses déjections.

Il doit se munir de tout moyen à sa convenance (sachet, pince...) pour les ramasser.

Les propriétaires sont tenus également de prendre toutes les mesures nécessaires propres à préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit. Cela concerne notamment les aboiements.

Je fais stériliser mon chat. (Trop de chatons errants et abandonnés sont à déplorer).

STOP
AUX DÉJECTIONS CANINES
DANS LES RUES !



DÉCHETS VERTS :

Par " déchets verts " on désigne les résidus d'origine végétale issus des activités de jardinage et d'entretien des espaces verts. Sur le plan légal, ils sont considérés comme des déchets. Leur traitement et leur élimination sont donc soumis à une réglementation puisqu'ils peuvent être nocifs pour l'environnement. **Jeter ses déchets verts sur l'espace public ou sur le terrain d'autrui est strictement interdit et passible d'une amende.**

Article L541-2 du Code de l'Environnement

>> Pensez-y ! Vous pouvez également composter ou pailler vos déchets verts.

C'est gratuit et ça évite des tours en déchèterie.

Plus de renseignements auprès du service Environnement au 02.43.09.55.8

HORAIRES DECHETERIE D'AZE

ZI de Bellitourne

Tous les jours de 9h à 12h (accès interdit après 11h45) et de 14h à 18h (accès interdit après 17h45) sauf le dimanche. Tel. 02.43.07.29.11



ENFANCE & JEUNESSE

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE
LOIGNE SUR MAYENNE/ MARIGNÉ-PEUTON



Actuellement 131 élèves fréquentent notre école répartis dans 6 classes. L'équipe enseignante n'a pas changé. Dans le personnel municipal, Pauline Meignan est partie et Nidia Otalora est venue renforcer l'équipe.

L'année 2024 a été marquée par l'organisation des jeux olympiques. Ce fut également le cas pour les élèves de l'école. Toute l'année a été ponctuée d'activités en rapport avec ce sujet pour se finaliser avec trois moments forts, le Bus tour des JO dans la commune, le passage de la Flamme olympique à Château-Gontier et la fête de l'école.

Cette année 2024 est donc à marquer sous le sceau des activités sportives pour les différentes classes qui ont pu vivre des rencontres sportives inter-écoles, une rando vélo pour les plus grands et bien d'autres projets liés à cet événement.

Ce fut également une année mémorielle marquée par l'installation de la Borne commémorative de la deuxième DB à laquelle nous nous sommes associés en rencontrant des personnes ayant vécu cet événement.

En plus des activités habituelles de classe, les élèves ont également profité de sorties culturelles, notamment, pour les maternelles, une sortie à la ferme de la Crucherie. Quant aux classes élémentaires, elles sont allées découvrir la ville d'Angers et certains de ses lieux importants.

Ces projets sont aidés par l'APE de l'école et la municipalité.

Cette année scolaire 2024-2025 sera une année sur le thème des contes sous toutes leurs formes. Les élèves de CP CE1 iront en classe de découverte à la mer au printemps prochain. D'autres projets de sorties pédagogiques permettront aux élèves des autres classes, par exemple, de découvrir des lieux importants du patrimoine régional.

L'école est toujours organisée en semaine de 4 jours et demi. Les horaires d'enseignement obligatoires sont : 9 h à 15 h 45. Le service périscolaire assurant la prise en charge des enfants après 15 h 45. (Animations TAP et accueil périscolaire)

Nous restons toujours disponibles pour toutes informations relatives à l'école. Vous pouvez contacter M. Breteaux et toute l'équipe enseignante au 02 43 70 13 37



L'équipe d'enseignement et d'encadrement tient à vous adresser ses meilleurs vœux pour l'année 2025.



Répartition des élèves :

81 élèves au total dont 14 élèves de St-Sulpice. Les effectifs sont stables et équilibrés sur tous les niveaux. Les bonnes conditions d'accueil et de travail sont au rendez-vous.

- ❖ La classe de TPS/PS/MS : 22 élèves avec Mme Agnès SAGOT.
- ❖ La classe de GS/CP : 18 élèves avec Mme Anne-Sophie BROCHARD.
- ❖ La classe de CE1/ CE2 : 21 élèves avec Mme Stéphanie MONNIER.
- ❖ La classe de CM1/CM2 : 20 élèves avec M. Loïc FAVERAIS et Mme Linda MENARD.

Le thème 2024 était "Et si on sortait". Depuis plusieurs années, les élèves de l'école bénéficient de cours en extérieur. Une pratique très commune dans les pays nordiques qui obtiennent de très bons résultats aux différentes évaluations nationales et internationales.

Sans entrer dans les extrêmes, les élèves se rendent ponctuellement dehors pour découvrir, tester, mettre en pratique les connaissances qui ont été vues en classe de manière plus théorique. Il s'agit d'ancrer les apprentissages dans le concret.



C'est ainsi que les élèves ont pu concevoir et fabriquer des cabanes à insectes, installées devant l'école.

Mais avant de les poser il a fallu mesurer, faire des angles droits, compter, partager, vérifier les échelles...et bien sûr collaborer puis résoudre les problèmes qui n'ont pas été anticipés lors de la conception.

Pour les PS/MS/GS,CP le point d'orgue de la classe en extérieur c'était une semaine de classe de mer à St Briac (35).

L'accès au centre, à la plage, aux rochers, tout se fait à pied par les chemins. Avec le beau temps les élèves ont pu se balader, découvrir le milieu marin, visiter l'aquarium de St Malo, sculpter et construire de véritables œuvres sur la plage. Une formidable réussite où chacun aura aussi gagné en autonomie et maturité.



17



Escrime pour les CE avec un intervenant spécialisé



Fente, attaque et touche malgré la parade ! Le tout dans le respect des règles et de son partenaire.



L'arrivée du fanion Olympique à Houssay. 2600 élèves sur le département, 2500 km en vélo, une étape à Houssay et des élèves qui enchaînent avec le sourire 42 km dans la journée.



Sur les 10 dernières années, les élèves de l'école de Houssay et St Sulpice obtiennent en moyenne générale la note de 15,1 au collège en 6^{ème}. Des très bons résultats qui permettent d'envisager une suite de scolarité pleine de succès. Bravo à tous.

Changement de thème pour 2024-2025, nous passons à l'heure des contes! Mais ça c'est une autre histoire dont vous pourrez lire le résumé à la prochaine édition du journal de la commune.

ALSH été 2024

Ouverture de l'accueil de loisirs du lundi 8 juillet au vendredi 2 août pour les enfants de 3 à 12 ans, avec des activités à la carte pour les jeunes de 10 à 14 ans.

Puis du lundi 26 au vendredi 30 août pour les enfants de 3 à 12 ans.

Le thème de cet été était « il va y avoir du sport », avec un panel d'activités qui ont ravi petits et grands (cuisine, jeux, sorties, journées à thème et plein de sports...) !

Chaque fin de semaine, nous organisons un goûter familles pour passer un moment convivial avec les parents autour d'un verre et de gâteaux confectionnés par les enfants. Les photos de la semaine étaient également projetées. Mais vous pouvez retrouver les photos et vidéos, classées par jour, sur le blog privé et sécurisé.

Des sorties sympathiques : piscine de Château-Gontier, club 2024, rando vélo pour les 6-12 ans, parc de l'Oisillière de Château-Gontier, intercentre avec l'ALSH de Chemazé et Prée d'Anjou..

Des journées appréciées par les enfants et l'équipe d'animation, qui permettent de créer un lien différent hors du cadre habituel et qui laissent toujours de bons souvenirs.

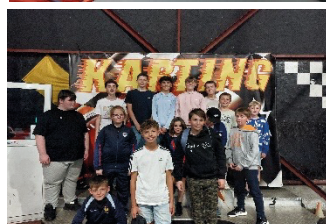
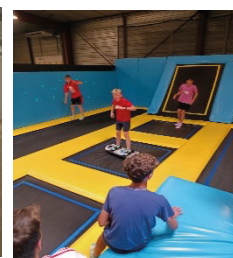
Nouveauté cette année avec 2 stages : multi-activités pour les 8-12 ans et ferme pour les 3-5 ans. Bilan mitigé car on aurait aimé avoir davantage d'inscriptions.

Les activités jeunes (10-14 ans) ont bien fonctionné cet été : laser game, trampoline park, soirée crêpes/ galette et loup garou, soirée karting / bowling et Mc Do. Un plaisir de retrouver ces grands loustics partis au collège !

Deux nuitées ont été proposées cet été pour les enfants de 3 à 12 ans : « time's up » et « lundi tout est permis ».

Merci à Alison RENOU et Justine COTTEREAU, qui sont venues effectuer leur stage BAFA cet été.

BREF... malgré un programme avec moins de grandes sorties, dû aux prix flamboyants des parcs et des transports, et une météo capricieuse, nous remercions les enfants et les familles toujours de bonne humeur et enthousiastes pour nous suivre, et merci à toute l'équipe d'animation pour cet été au top !



➤ ALSH mercredis et petites vacances 2024

Thèmes des mercredis :

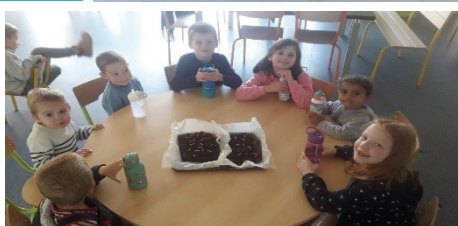
- Carnaval (janvier à février)
- Black and White (mars à avril)
- Music (mai à juillet)
- Plouf (septembre à octobre)
- Et que ça brille ! (novembre à décembre)



✓ Thèmes des petites vacances :

- Une reprise en douceur ! (janvier)
- Un jour, un conte (février/mars)
- Lez'animaux (avril/mai)

Fermeture du service du 23 décembre 2024 au 5 janvier 2025.



Toute l'équipe du service périscolaire vous souhaite de Joyeuses fêtes !



Ouvertures ALSH 2025

Petites vacances d'hiver	Ouverture du lundi 10 au vendredi 21 février.
Petites Vacances de printemps	Ouverture du lundi 7 au vendredi 18 avril.
Vacances d'été	➤ Ouverture du lundi 7 juillet au vendredi 1^{er} août. - Fermeture du lundi 4 août au vendredi 22 août. ➤ Ouverture du lundi 25 au vendredi 29 août.
Vacances d'automne	Ouverture du lundi 20 au vendredi 31 octobre.
Petites Vacances de Noël	Ouverture lundi 22 et mardi 23 décembre. Fermeture du 24 décembre 2025 au 2 janvier 2026.

*A noter
dans vos
Agendas !*

VIE ASSOCIATIVE

L'APE du RPI Loigné / Marigné

Présente depuis de nombreuses années, l'APE (Association des Parents d'Elèves) du RPI Loigné Marigné a pour but d'organiser différentes manifestations au cours de l'année scolaire, comme le marché de Noël, la boum, la fête de l'école...

Des ventes ponctuelles, comme le jus de pommes, sont également proposées. Pour rappel, il est possible de se ravitailler en jus de pommes local, avant chacune des vacances scolaires, sur commande au tarif de 2.20 euros la bouteille.

Les bénéfices réalisés lors de ces manifestations contribuent à participer au financement des sorties scolaires, à l'achat de jeux ou de matériel pour les enfants ...

L'association tient à remercier l'ensemble des bénévoles (parents, agents communaux, habitants...) qui se mobilisent pour nous aider dans l'organisation de ces festivités.



✓ AGENDA 2025 :

- Vendredi 7 février 2025 : Jus de pommes sur commande
- Vendredi 28 mars 2025 : Boum
- Vendredi 4 avril 2025 : Jus de pommes sur commande
- Dimanche 29 juin 2025 : Fête des enfants
- Vendredi 4 juillet 2025 : Jus de pommes sur commande
- Jeudi 18 septembre 2025 : Assemblée générale

Pour l'année 2024-2025, le bureau est constitué :



Président : BUCHER Maxime
Vice-président : GUYON Thomas
Vice-président : DELEPINE Laurent
Trésorier : PECHEUX Pierre

Vice-Trésorière : POIRIER Pauline
Vice-Trésorier : GOURNAY Julien
Secrétaire : PLANCHENAU Justine
Vice-secrétaire : RENOU Florine



Loigné MarignéApelm ou nous contacter par mail à l'adresse :
apeloigne-marigne@hotmail.fr

L'APE du RPI Houssay/St-Sulpice

APE HOUSSAY-ST SULPICE
 L'ÉCOLE DES MOTS EN HERBE

PRÉSIDENTE : AURELIE M (THAO)

TRESORIER : PIERRE LUC (ADELIS)

SECRÉTAIRE : ADELE (EDEN)

CHARGÉ DE COM : JORDAN ELANA & MELLO

SECRÉTAIRE ADJOINT : MAXIME (ROSE & MARICHAU)

MEMBRE : LAUREANNE (MAHO)

MEMBRE : SYLVAIN (MARTIN & LOUISON)

MEMBRE : OCEANE (FLORIANE)

MEMBRE : MATHILDE (CELESTE)

MEMBRE : ANNE CLAIRE (AMELIA)

MEMBRE : HELENE (PAUL & LOUIS)

MEMBRE : CARINE (PAUL)

MEMBRES : BENOITE (ZADIG) AURELIE G (LEYLE)

✓ AGENDA 2024

- 22 & 23 FÉVRIER : Loto à Azé
- 29 JUIN : Fête de l'école
- ... et plein d'autres projets



CETTE ANNÉE ENCORE L'APE VA SE MOBILISER AUTOUR DE DIFFÉRENTS PROJETS ET RECHERCHE DES PARENTS BÉNÉVOLES.

COMMENT NOUS CONTACTER ?

- ADRESSE MAIL : APE.HOUSSAYSTSULPICE@ORANGE.FR
- FACEBOOK : APE RPI HOUSSAY SAINT-SULPICE



NOUS VOUS ESPÉRONS NOMBREUX À SOUTENIR NOS ACTIONS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.

» Club de l'Amitié

Retour en photos sur la journée « Festivillage »



Le 8 juin dernier, le club de l'Amitié a organisé une journée festive qui a rassemblé une soixantaine de participants dans la bonne humeur. Divisés en deux équipes, les verts contre les bleus, les participants se sont affrontés dans une série d'activités ludiques et conviviales. Les jeux et les défis proposés ont suscité l'enthousiasme de tous, petits et grands. Le succès de cet événement (malgré un manque de spectateurs ...) témoigne de la vitalité du Club de l'Amitié et de l'importance des moments de partage pour renforcer les liens sociaux et intergénérationnels. Le Club de l'Amitié tient à remercier tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée.



Le Club de l'Amitié, fort de ses 140 adhérents est ouvert à tous et pas seulement aux retraités !

Le club propose un éventail d'activités pour satisfaire toutes les envies :

- Le mardi après-midi dès 14h : jeux de belote, cartes et sociétés + sortie vélo.
- Le jeudi : 13h30 (horaires d'hiver) et 14h (horaires d'été) : marche
- Le 3^{ème} jeudi du mois : dictée
- + toutes les activités proposées au cours de l'année : concours de belote, goûter crêpes, repas à emporter, pique-nique, repas de Noël ...

L'ambiance est conviviale et propice aux échanges, alors si vous souhaitez sortir de chez vous et rencontrer de nouvelles personnes, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Vous pouvez prendre contact avec **Roland Rossignol**, président du Club au **06.75.38.15.03**



Les membres du bureau



➤ L'Athlétic Laigné Loigné



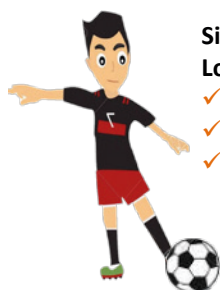
L'Athlétic Laigné Loigné propose la pratique du football à quelques **170 licenciés**. Bien organisée autour d'une trentaine de dirigeants bénévoles, elle accueille tous les joueurs, des U7 aux vétérans.

Si vous souhaitez venir vous essayer au ballon rond, jeune ou moins jeune ou vous engager comme arbitre ou dirigeant au sein de l'Athlétic, nous vous accueillerons avec plaisir dans notre club où la convivialité et le plaisir de jouer au football sont notre philosophie au quotidien.

Cette année, nos joueurs ont eu la chance d'accompagner l'entrée des joueurs pour le match de N3 opposant Ancienne Château-Gontier et Stade Lavallois Mayenne Football Club B.



Nos joueurs récompensés au tournoi de football de L'athlétic Laigné Loigné



Si vous souhaitez rejoindre l'Athlétic Laigné Loigné, vous pouvez contacter :

- ✓ Gaylord CHAUDET au 06.63.60.48.61
- ✓ ou Olivier GUILLET : 06.76.74.00.08
- ✓ Ou Pierre CLAVREUL : 06.45.67.53.69

Retrouvez-nous sur :
<http://www.asloigne.com/documents.php>

➤ Le Tennis de Table

La saison 2023/2024 vient de s'achever sur une note positive ! Grâce à l'engagement de tous nos joueurs, la M6 a assuré son maintien et la M5 a obtenu une belle promotion en division supérieure M4. Bravo à toute l'équipe pour ces excellents résultats et pour l'ambiance sportive qui a régné tout au long de la saison.

Effectifs et projets pour la saison 2024/2025 :

Nous sommes heureux d'annoncer l'arrivée de 3 nouveaux joueurs qui viennent renforcer notre effectif. Nous comptons désormais 14 licenciés compétition et 5 licenciés loisir, dont 2 femmes et 2 jeunes.

Pour la saison à venir, nous avons inscrit une équipe en M5 et une autre en M4.

Vous souhaitez nous rejoindre ?

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé(e) pour intégrer notre club. Que vous soyez compétiteur ou simplement en quête d'activité sportive, vous serez le bienvenu(e).

Informations pratiques :

- **Entraînements** : Les entraînements se déroulent le mercredi en fin de journée, pour les licenciés compétition comme pour les licenciés loisir.
- **Compétitions** : Les compétitions se jouent le vendredi soir.



Bonne année sportive à tous !

Contact : Patrick DURAND au **07.87.24.88.13**

➤ Papote & Création

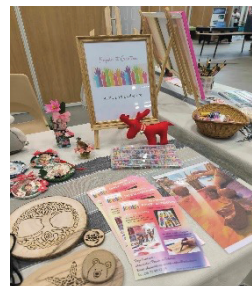
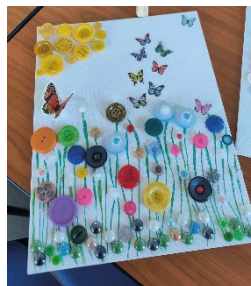
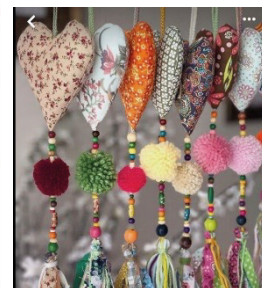
Depuis juillet 2024, L'association « Papote et Création » propose des ateliers créatifs, ayant pour but de créer du lien social, sur la commune de Laigné sur Mayenne.

Les ateliers sont variés avec un thème par date : par exemple argile, peinture, perles, pyrogravure, pastels, collages, tissus, fleurs séchées ... il s'agit de réaliser des créations, en papotant dans l'entraide et la bonne humeur.

Les ateliers durent deux heures, et se déroulent une à deux fois par mois à la salle des associations (accessible pour les personnes à mobilité réduite). Ils sont ouverts à tous, quelle que soit la commune de résidence, et pour tous âges : adultes, seniors, ados, les enfants doivent être accompagnés d'un parent (sauf pour les dates spéciales « atelier enfants »).

Aucun prérequis n'est nécessaire. Tout le matériel est fourni. Une participation de 15 euros par atelier est donc demandée, permettant à l'association de financer le matériel.

Les membres de l'association sont bénévoles, y compris Delphine Le Provost, Présidente, Art-thérapeute de métier, résidant à Laigné, qui est présente à chaque atelier.

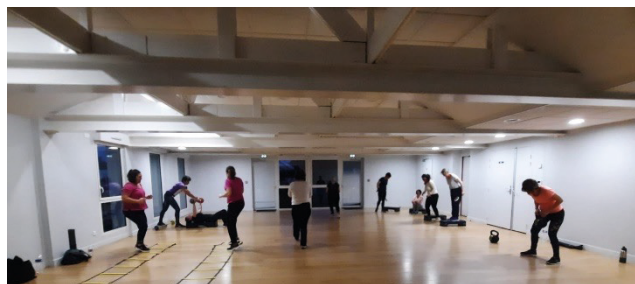


Pour connaître le planning, vous pouvez nous suivre sur Facebook : Association Papote et Création ou nous envoyer un mail.

Pour vous inscrire à un atelier, contactez-nous à : associationpapoteetcreation@outlook.com

Au plaisir de vous rencontrer et de créer ensemble !

➤ A.G.L.R.N



L'association de gymnastique de La Roche-Neuville poursuit son développement avec la mise en place d'un créneau de Pilates depuis mars 2024.

A ce jour, l'association propose 4 créneaux de gymnastique dynamique (lundi 18h30, mardi 10h30 / 18h45 / 20h) et un créneau de Pilates (vendredi 10h30).

A l'initiative de l'AGLRN, Bénédicte BOURGEOIS a animé lors de la journée « Fête vos jeux », le 1^{er} septembre 2024, une découverte du Pilates, une initiation gym et une découverte de l'espace Fitness à l'espace loisirs de la Mare.



Contact : asso.gym.larocheneuville@gmail.com ou 06.46.19.73.35

Le Comité des Fêtes



Le Comité des Fêtes de la Roche-Neuve - membres du bureau et bénévoles - a participé à l'organisation d'un concert aux influences méditerranéennes (SAFAR) ainsi qu'à un vide-greniers lors du week-end festif des 25 et 26 mai 2024.

Encore merci aux partenaires et sponsors qui nous ont accompagnés tout au long de cet événement.

Des regrets toutefois concernant la faible participation sur les stands de visiteurs Rocheneuvillois et habitants de communes environnantes.

Comme tous les ans également, le Comité des Fêtes a organisé une soirée automnale, le samedi 23 novembre 2024 avec pour thème cette fois-ci l'« Orient ».

Cette « Soirée orientale » a permis de partager un moment de convivialité autour d'un bon couscous et de pâtisseries orientales.

Cordialement

Patrice MICHEL/Président du Comité des Fêtes

Doug'Music



Le 6 juillet 2024 s'est déroulée la 9ème édition de la fête de la musique à Saint-Sulpice pour l'association DougMusic avec, comme invité, l'association Amicale de musique Loigné / Marigné.

Cette soirée a encore eu un franc succès où tous les artistes amateurs ont pu s'exprimer vocalement et instrumentalement devant le public.

Cette édition était la dernière pour ma part, j'en profite pour remercier toute l'équipe du bureau, artistes, bénévoles et le soutien de la Mairie pour les 9 éditions.

Je tiens particulièrement à remercier Douglas Hepburn qui est le fondateur de cette manifestation.

L'assemblée générale est prévue le mardi 14/01/2025 20h à la salle des fêtes de Saint Sulpice.

Celle-ci aura pour but de prendre une décision sur l'avenir de l'association.

Grégoire CHÉRUBIN



Focus

Les bénévoles du Focus poursuivent leur travail de recherche et de rédaction, en vue de publier un ouvrage portant essentiellement sur l'histoire et le patrimoine de nos deux communes déléguées. Ce long travail touche à sa fin, si bien que les bénévoles espèrent publier cet ouvrage au premier semestre de 2025. Ce sera un livre qui permettra à chacun de mieux connaître nos communes et d'en découvrir toutes les richesses.



L'association RUN ET SENS (petit clin d'œil à René BANCTEL, notre ancien régisseur) a été créée en avril 2024 par Jérémy, Antoine, Lucile et Alex afin de faire perdurer l'ouverture du P'tit Bar à St Sulpice tous les 1^{er} dimanches du mois de 11h à 14h.

Cette ouverture permet aux gens de se retrouver et de partager des moments conviviaux.

Entre la période d'octobre à avril, nous vous proposons de venir déguster des huîtres, avec quelques variations et différents thèmes au fil des mois.

Le 1^{er} dimanche de juillet, nous organisons le pique-nique annuel et mettons à disposition les barbecues.

Si vous avez des notions d'ouvreur d'huîtres, si vous souhaitez venir nous aider, nous vous accueillerons avec plaisir.

Une association ne peut fonctionner qu'avec vous, les bénévoles.



Concert de la Sainte-Cécile – 23.11.24

Notre fanfare, ouverte à tous les niveaux, est un lieu d'échange et de partage où la musique est célébrée.

Pourquoi nous rejoindre ?

- **Une ambiance conviviale** : Rejoignez une équipe dynamique et passionnée, prête à vous accueillir à bras ouverts, quel que soit votre niveau.
- **Des événements variés** : Participez à des événements marquants de la vie locale tels que la Sainte-Cécile, les commémorations du 8 mai et du 11 novembre, et bien d'autres encore.
- **Un apprentissage continu** : Que vous soyez débutant ou confirmé, vous aurez l'opportunité de progresser et de découvrir de nouveaux répertoires.

Comment nous contacter ?

Si vous êtes musicien, musicienne, ou si vous souhaitez simplement en savoir plus sur nos activités, n'hésitez pas à nous contacter :

- **Par mail** : matthieu.drochon@live.fr
- **Les répétitions** ont lieu le mercredi soir, soit à Loigné-sur-Mayenne, soit à Marigné-Peuton.

Polleniz

L'association Polleniz est LE réseau des Pays de la Loire dédié à la santé des végétaux.



Cela passe par la coordination de 3 missions : protéger, surveiller et lutter contre des espèces exotiques envahissantes et des organismes réglementés. Nous sommes donc ouverts à tous et proposons divers services à nos adhérents, qu'ils soient professionnels, collectivités, jardiniers amateurs ou bénévoles de luttes collectives.

Frelons Asiatiques :

Dans le cadre du Plan d'Action Collectif auquel la commune de La Roche-Neuville adhère, en cas de suspicion ou de découverte d'un nid, merci de tenir informée la mairie au 02-43-07-28-71.

La commune s'engage à financer les interventions réalisées sur le domaine privé à hauteur de 50% jusqu'à 100€ et à hauteur de 65% au-delà de 100€.

Le solde TTC de l'intervention restant à la charge du particulier lui sera directement facturé par « l'entreprise prestataire ».

Polleniz 53

17 boulevard des Manouvriers
Zone artisanale - 53810 Changé
Tel : 02 43 56 12 40

Contact communal :
Philippe CHAUMET
tél : 06 81 59 81 90

L' INFO COMMUNAUTAIRE

MEDIATHEQUE



Plus d'informations sur le site :
mediatheque.chateaugontier.fr



Mardi de 15h à 19h
 Mercredi de 15 à 19h
 Jeudi de 10h à 18h
 Vendredi de 15h à 19h
 Samedi de 10h à 18h

En dehors des heures
 d'ouverture, une boîte
 de retour des livres est à
 votre disposition sous le
 hall d'accueil Avenue
 Carnot
 Tel: 02.43.09.50.53

La Médiathèque du Pays
 de Château-Gontier,
 située 32 Avenue Carnot
 à Château-Gontier, offre
 aux visiteurs des CD,
 DVD, presses et
 ressources
 électroniques.

CARTE LOISIRS



Avec la «Carte Loisirs» du Pays de Château-Gontier

- Cinéma** | Le prix du ticket est à 3.5 € au cinéma
 Le Palace à Château-Gontier
- Le Carré** | Vous bénéficiez des tarifs
 les plus bas.

La communauté de Communes du Pays de Château-Gontier offre des tarifs préférentiels pour tous les loisirs (Carré, cinéma...) aux :

- Moins de 18 ans, apprentis et étudiants.
- Demandeurs d'emploi.
- Bénéficiaires d'un contrat RSA ou CAE.
- Personnes âgées percevant le fonds national de solidarité.

CENTRE SOCIAL LE PEPS

C'est un lieu de rencontre et d'échanges intergénérationnels, mais aussi de participation des habitants à la vie de leur territoire.

Itinérant, le Centre social a pour objectif d'aller à la rencontre des habitants sur le territoire en créant du lien social à travers ses différentes actions :

- Parentalité (soirée débats, cafés parents, conférences, ...)
- Numérique (ateliers informatiques, initiation à la tablette ou au smartphone, aides aux démarches administratives sur internet, ...)
- Echanges et rencontres (cafés papote, ateliers d'échanges de savoir-faire, Ludomobile, ateliers cuisine, ...)
- Espace ressources jeunesse (accueil et information à destination des 15-30 ans)
- Sorties et accompagnements aux projets vacances.
- Temps forts (forum, festival bisannuel, ...)

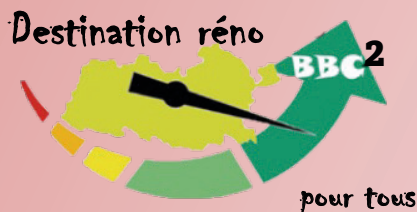
Le Centre social LE PEPS publie régulièrement une newsletter pour faire connaître ses animations. Pour la recevoir, merci d'en faire la demande par mail à :
centre.social@chateaugontier.fr

Infos et renseignements :
 Centre Social LE PEPS du Pays de Château-Gontier
 Mairie annexe, Place de la mairie
 53200 Château-Gontier sur Mayenne
 02.43.09.55.80

Un lieu gratuit, ouvert à toutes et à tous!



Le service rénovation énergétique pour tous



Vous proposez de :

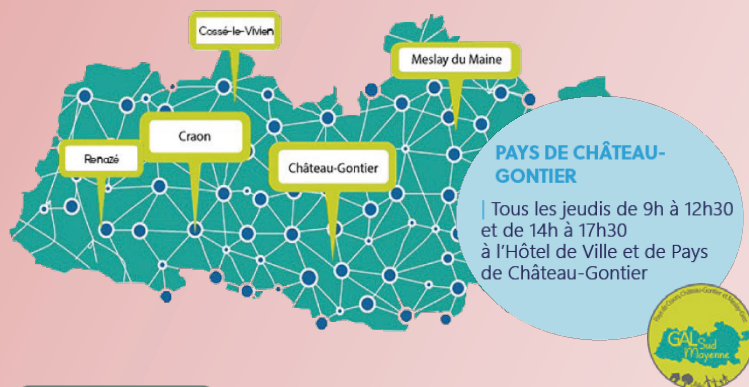
- Réduire votre consommation et votre facture d'énergie
- Arrêter le fuel, le gaz...
- Isoler, changer les fenêtres, installer une VMC ...
- Installer un poêle à bois, panneaux solaires, ...
- Tout simplement, améliorer votre confort

ACCOMPAGNEMENT, NEUTRE et GRATUIT : 06-71-04-04-00

ptre@sud-mayenne.com

Nos experts répondront à vos questions techniques, financières (MaPrimeRénov, CEE, ANAH, Région, écoPTZ, ...) du **lundi au vendredi de 9h00 à 12h30**

PERMANENCES SUR RDV



Pour nous rencontrer et/ou faire un autodiagnostic gratuit et anonyme en quelques minutes : flashez le QR code.



Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur, vous avez un projet d'amélioration de votre logement, avant d'entreprendre vos travaux, vous pouvez contacter :

La Communauté de communes du Pays de Château-Gontier **au :**

02 43 09 55 55 ou vous pouvez également vous déplacer lors de permanences, organisées tous les jeudi matin à l'Hôtel de Ville et de Pays de Château-Gontier de 9h à 12h.

Réhabilitation de votre système d'assainissement autonome

La préservation de la ressource en eau demeure une priorité et l'amélioration des systèmes d'assainissement devient une nécessité. Notre mode de vie génère une consommation en eau importante : **150 litres par habitant et par jour** (WC, salle de bain, machine à laver...). Assainir, c'est avant tout traiter correctement les eaux usées issues des habitations ; c'est aussi protéger et préserver notre ressource en eau, la faune et la flore de nos rivières. En effet, un rejet des eaux usées n'importe où et sans traitement entraînera tôt ou tard la pollution d'un cours d'eau.

Pour aider les propriétaires à rénover leur système d'assainissement, la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier a mis en place un dispositif d'aides financières pouvant aller jusqu'à 2 000 €.

Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier : 02 43 09 55 55.

L'espace France Services du Pays de Château-Gontier est un lieu d'accueil, d'information, et d'accompagnement gratuit, situé près de chez vous à BIERNÉ-LES-VILLAGES, SAINT-DENIS-D'ANJOU et une permanence à la Mairie Annexe de CHATEAU-GONTIER / BAZOUGES.

FRANCE SERVICES vous offre la possibilité :

- d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives sur différentes thématiques de la vie quotidienne : famille, emploi, santé, retraite, habitat, énergie...
- d'effectuer vos démarches en accédant à un poste informatique en toute autonomie ; ou bien d'être accompagné(e) dans vos recherches et formalités diverses comme :
 - d'être initié à la création d'une adresse mail et autres identifiants
 - de créer vos comptes et espaces personnels afin de suivre vos démarches et vos dossiers en cours (consultation, déclaration de situation, etc...)
 - d'accéder à internet et aux sites partenaires (CAF, CPAM, MSA, FRANCE TRAVAIL, ANTS, FINANCES PUBLIQUES...)
- d'être accompagné(e) dans la mise en relation avec un partenaire si besoin (prise de rdv, envoi de mail, téléphone)

Accueil téléphonique et physique

- Lundi : **9H-12H** (Saint-Denis-d'Anjou) / **14H-17H** (Bierné)
- Mardi : **9H-12H** (Bierné) / **14H-17H** (Saint-Denis-d'Anjou)
- Mercredi : **9H-12H** (Saint-Denis-d'Anjou) / **14H-17H** (Bierné)
- Jeudi : **9H-12H** (Mairie Annexe Bazouges) / **14H-17H** (Bierné)
- Vendredi : **14H-17H** (Saint-Denis-d'Anjou)

Tout au long de l'année, France Services propose aux usagers des temps forts, des interventions et des animations.

Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au **06.74.03.30.87** ou bien à nous adresser un mail sur france.services@chateaugontier.fr



FAMILLE : faire une demande d'allocation (logement, prime d'activité...) – Aider à utiliser le site de la Caf. fr ...



SANTÉ / SOCIAL : compléter un dossier AAH, Cmu-C, ACS – Créer un compte Améli ou MSA.



RETRAITE : faire un point sur votre carrière – Vous aider à la réalisation de votre dossier de retraite.



EMPLOI : vous aider à l'élaboration de CV, lettres de motivation – Vous aider à l'utilisation du site pole-emploi.fr.



ACCÈS AU DROIT : vous orienter vers les professionnels du droit – Vous aider pour une demande d'aide(s) juridictionnelle(s) ...



LOGEMENT : vous aider pour une demande de logement – Vous orienter vers les différentes associations en lien avec l'habitat, Adil, Anah ...



ADMINISTRATIF : vous aider dans vos impôts, carte d'identité, carte grise ...



DÉPLACEMENT : vous informer sur les transports en commun et le transport à la demande ...

TRI A LA SOURCE DES BIODECHETS : une nouvelle obligation, de nombreuses solutions !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets est réglementé et concerne tous les particuliers et les professionnels. L'objectif ? Faire sortir les déchets alimentaires du bac gris, par n'importe quel moyen.

Poules, cochons ou compostage, la loi ne préfère rien et laisse à chacun le choix de sa modalité préférée. Le Pays de Château-Gontier a choisi d'accompagner les habitants n'ayant pas encore de solution de tri des biodéchets principalement vers le compostage.

Le compostage individuel

Il concerne les habitants disposant d'un terrain et un espace suffisant pour accueillir un espace de compostage dans leur jardin. En tas ou en bac, le choix vous appartient. En suivant la règle du 50/50, l'entretien d'un composteur est simple et rapide : à chaque apport de déchets alimentaires, il vous suffit d'ajouter le même volume de déchets de jardin, de préférence des feuilles mortes ou du broyat de bois. Brassez, et le tour est joué !

Au bout d'un an environ, vous pourrez récupérer du compost mûr et l'utiliser comme engrais pour nourrir toutes vos plantes.

Si vous souhaitez vous équiper, le Pays de Château-Gontier propose des composteurs individuels en bois de 400 L financés à 50%, avec un reste à charge de 35 euros.

Si vous souhaitez en bénéficier, flashez le QR code, ou rendez-vous sur le site du Pays de Château-Gontier.

Si des questions persistent, des guides pratiques sur le compostage sont mis à disposition sur le site internet du Pays de Château-Gontier : Chateaugontier.fr – onglet environnement – onglet compostage et gestion des biodéchets



Pour réserver votre composteur individuel de 400L

Vous triez plus ? Vous paierez moins !



+ HORAIRES DÉCHÈTERIES
Sous réserve de modifications jours et horaires

AZÉ
Hiver | 2 novembre - 31 mars
Du lundi au samedi
• 9h - 12h
• 14h - 17h30
Été | 1^{er} avril - 31 octobre
Du lundi au vendredi
• 9h - 12h
• 14h - 18h
Samedi ouvert en continu
• 9h - 18h
Tél. 02 43 07 29 11

BIERNÉ
Nouveaux horaires 2025 !
Mercredi et vendredi
• 13h30 - 17h30
Samedi
• 9h - 12h
• 13h30 - 17h30
Tél. 02 43 09 59 27

Attention, pour accéder aux déchèteries, vous devez présenter votre pass à l'entrée !
Dernier accès 15 minutes avant la fermeture

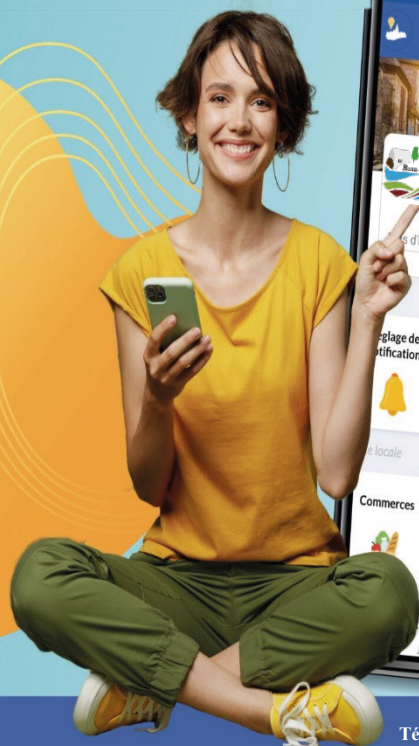


Téléchargez l'application



INTRAMUROS

de La Roche-Neuville



Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google play

Restez INFORMÉ

ACTUS

VIE LOCALE

AGENDA

SIGNALEMENT



Téléchargez l'application en scannant le QR Code suivant !



CONTACT LA ROCHE-NEUVILLE



Mairie de Loigné sur Mayenne

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30

et le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

02-43-07-28-71



Mairie déléguée de Saint-Sulpice

Horaires d'ouverture :

Le Mardi de 8h30 à 12h00

et le vendredi de 14h30 à 17h30.

02-43-07-71-25



mairie@larocheneuville.fr



<https://larocheneuville.fr>

**Le
saviez-
vous?**

Un transfert d'appel est en place entre Saint-Sulpice et Loigné afin de pouvoir répondre à vos appels sur une plage horaire de 5 journées au lieu de 2 pour Saint-Sulpice.

Les élus de La Roche-Neuve ont le plaisir de vous convier à
la cérémonie des Vœux **2025** le :

- **Samedi 4 janvier à 18h30 à la salle du Mille-Clubs de Loigné sur Mayenne**
- **Vendredi 10 janvier à 19h00 à la salle des fêtes de St-Sulpice**



Nous vous présenterons les réalisations **2024** et les projets **2025**.

Calendrier des fêtes

JANVIER

S. 04 janvier (18h30)

Cérémonie des Vœux à Loigné sur Mayenne.

V. 10 janvier (19h00)

Cérémonie des Vœux à St-Sulpice.

Mar. 28 janvier (après-midi)

Assemblée Générale et Galette des Rois – Club de l'Amitié.

FÉVRIER

V. 14 février

Assemblée Générale et Galette - Amicale de la Musique.

V.S.D 14-15-16 février

Concours Belote – Club de l'Amitié.

MARS

S. 04 mars

Crêpes - Club de l'Amitié.

S. 15 mars

Repas communal.

V.28 mars

Boum de l'A.P.E Loigné-Marigné.

AVRIL

S. 05 avril

Plat à emporter – Club de l'Amitié.

MAI

J. 08 mai

Fête de la Victoire et cérémonie en mémoire des résistants de la commune.

S. 10 mai

Troc jardin à St-Sulpice.

S. 31 mai

Tournoi de Tennis de Table.

JUIN

S. 7 juin

Tournoi de Molky (Laigné)

Mar. 10 juin

Pique-nique du Club de l'Amitié.

D. 29 juin

Fête de l'école de Loigné sur Mayenne.

JUILLET

D. 06 juillet

Barbecue (P'tit Bar de St-Sulpice).

SEPTEMBRE

D. 07 septembre ?

Journée « Fête vos Jeux ».

D. 07 septembre ?

Courses cyclistes.

S. 13 septembre

Tournoi de jeunes (A.L.L.).

J. 18 septembre

A.G de l'A.P.E.

OCTOBRE

S. 4 octobre

Plat à emporter.

D. 5 octobre ?

Cyclo-cross.

NOVEMBRE

S. 08 novembre

AG et repas des Boules Bretonnes.

M. 11 novembre

Armistice.

S. 22 novembre

Sainte Cécile – Amicale de la musique.

S.22 novembre

Repas avec thème – Comité des fêtes de St-Sulpice.

V.28 novembre

Marché de Noël (A.P.E).

DÉCEMBRE

Mar. 9 décembre

Bûche de Noël et repas du Club de l'Amitié.

S. 13 décembre

Soirée Karaoké du Tennis de Table.

Ouverture du P'tit bar de Saint-Sulpice tous les 1ers dimanches de chaque mois !

